

FICHE D'INSCRIPTION

À retourner à: SWIM ORLEANS, 5 Rue Jean-Baptiste Corot, 45100 ORLÉANS
Tél. : 02.38.23.29.75 – swimorleans@gmail.com

NOM : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : ____/____/____

Adresse : _____

C.P : _____ Ville : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____

Portable : ____/____/____/____/____

NB : le n°de téléphone nous permet de vous prévenir en cas d'annulation ou de report d'un cours

E-mail : _____

En cochant cette case vous autorisez le club à utiliser vos données (RGPD) pour vous communiquer les modifications de planning et les diverses informations du centre.

Problème(s) de santé: _____

Allergies : _____

Traitements utilisés : _____

Personne à appeler en cas d'urgence : _____

Numéro (obligatoire) : ____/____/____/____/____

Un certificat médical de moins de 3 mois vous sera demandé.

Votre choix		Formules Cartes de séances (cours collectifs enfants et adultes)		Tarifs	
<input type="checkbox"/>	5 séances				85 €
<input type="checkbox"/>	10 séances				150 €
<input type="checkbox"/>	30 séances				375 €
<input type="checkbox"/>	50 séances				575 €
Formules Abonnements (cours collectifs adultes)					
Votre choix		1 séance par semaine		Votre choix	
		2 séances par semaine			
<input type="checkbox"/>	Paiement mensuel (engagement mini. de 3 mois)	50 €/ Mois	<input type="checkbox"/>	Paiement mensuel (engagement mini. de 3 mois)	75€/ Mois
<input type="checkbox"/>	Annuel (48 semaines)	515 €	<input type="checkbox"/>	Annuel (48 semaines)	745 €
Votre choix		Intensif (jusqu'à 6 fois par semaine) :			
	<input type="checkbox"/>	520 €	le semestre	<input type="checkbox"/>	990 € Annuel (48 semaines)

En supplément et valable pour l'ensemble des formules (sauf pour l'achat d'une seule séance) : Frais d'adhésion annuel 12€ et carte magnétique 15€ (une seule fois, sauf en cas de perte).

Je règle en Espèce Chèque à l'ordre de Swim Orléans Sud CB

Je certifie exacte les informations communiquées ci-dessus, et avoir pris connaissances des conditions générales de vente et du règlement intérieur au verso.

Date et signature :

Conditions Générales de Ventes 02/2021

Article 1 – Objet

Le présent contrat constitue le seul et unique cadre des relations juridiques devant exister entre l'adhérent et le SWIMORLEANS, à l'exclusion de tout autre document, ou brochure publicitaire.

Article 2 – Modalités d'inscription

Les heures d'ouvertures et le règlement intérieur sont affichés à l'entrée du centre. L'adhérent devra effectuer le règlement de son forfait ou de son abonnement dès la première séance. Il se verra alors remettre une fiche d'inscription et un contrat établi en 2 exemplaires qu'il devra compléter et signer, ainsi qu'un badge d'accès. L'adhérent devra fournir dans un délai de 15 jours maximum suivant son inscription un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités dispensées chez SWIMORLEANS datant de moins de 3 mois. Le certificat médical est valable un an. L'adhérent devra donc présenter un certificat médical valide à chaque date anniversaire du précédent certificat. Dans le cas où l'adhérent ne fournisse pas de certificat médical, il décharge SWIMORLEANS de toute responsabilité quant aux dommages corporels provoqués ou aggravés par des antécédents médicaux. Toute inscription manquante ou incomplète sera considérée comme nulle. Toute inscription implique l'acceptation de l'adhérent aux présentes conditions générales que l'adhérent reconnaît avoir consulté.

Article 3 – Prestations, durée, et report

L'abonnement ou le forfait souscrit donne droit d'accès à l'ensemble des centres SWIMORLEANS. L'adhérent bénéficie de l'ensemble des activités décrites dans son forfait ou abonnement. Ce droit est incessible, inaliénable et non remboursable. Les cartes de 5 séances ont une durée de validité de 2 mois, les cartes de 10 séances ont une durée de validité de 4 mois, les cartes Ltd de 20 séances ont une durée de validité de 6 mois, les cartes de 30 séances ont une durée de validité de 8 mois et les cartes de 50 séances ont une durée de validité de 12 mois, les cartes Ltd de 60 séances ont une durée de validité de 18 mois, les cartes Ltd de 100 séances ont une durée de validité de 24 mois. Toutes séances non consommées dans la durée de validité concernée seront perdues sauf autorisation expresse de SWIMORLEANS. Engagement minimum de 3 mois pour une souscription en prélèvement mensuel, l'abonnement est renouvelable par tacite reconduction. Un préavis d'un mois sera demandé pour la résiliation des abonnements mensuels via prélèvements et tout mois entamé sera dû dans son intégralité. Abonnement annuel Privilège: Accès à tous les cours dans la limite d'1 fois par jour. Les abonnements annuels sont souscrits pour une durée de 48 semaines (52 sem. – 4 sem. pour fermeture technique).

La durée des abonnements annuels pourra faire l'objet d'un report en cas d'éventuelles absences (en dehors des dates de fermetures annuelles du centre) d'un minimum d'1 semaine et dans la limite de 5 semaines sur la durée de l'abonnement annuel. Pour toute demande de report liée à une incapacité physique émanant de l'adhérent, une demande écrite devra être formulée accompagnée d'un justificatif (certificat médical d'inaptitude) précisant la durée de l'incapacité à exercer les activités. La demande devra être faite avant la fin de l'abonnement, dans le cas contraire, la demande ne sera pas considérée comme valable par SWIMORLEANS. Toute annulation de séance doit être effectuée au minimum 12 heures avant le début de la séance, dans le cas contraire, l'adhérent se verra décompter le nombre de séances correspondant à sa réservation, sauf en cas de souscription à l'assurance annulation (voir fiche des conditions de l'assurance annulation).

Article 4 – Conditions d'accès

L'adhérent devra réserver chacune de ses séances au préalable, via le site internet du centre ou l'appli mobile, ou à défaut, auprès d'un membre du personnel du centre. L'adhérent est responsable de ses réservations, il lui appartient de vérifier l'exactitude de chacune de ses réservations (lieu, date, heure, nombre de place) sous peine de se voir décompter les séances réservées et non effectuées. En cas d'erreur, il devra rectifier dans les meilleurs délais (au plus tard 12h avant) les réservations effectuées par erreur, ou à défaut en informer le personnel de SWIMORLEANS afin qu'il procède à l'annulation des réservations.

L'adhérent devra présenter un badge d'accès valide à chacune de ses séances. Il sera alors autorisé à pénétrer dans l'établissement dans le cadre des horaires affichés dans le centre. L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur énoncé à l'article 6, et reconnaît à SWIMORLEANS le droit d'exclure toute personne dont le comportement ou l'attitude serait contraire aux bonnes mœurs, ou gênant pour les autres adhérents, ou non conforme au présent contrat ou au règlement intérieur.

Les horaires sont susceptibles de modifications pendant les périodes de vacances scolaires, ou en cas de maintenance, de travaux, de formation, ou de toute autre intervention sur les équipements du centre. Les éventuelles modifications seront portées à la connaissance des adhérents.

SWIMORLEANS se réserve également le droit d'annuler des cours en cas de manque de personnel ou de participants à une séance (moins de 3 personnes) sans que cela puisse entraîner de réclamations ou de demande de remboursement.

Article 5 – Tarifs et Règlement

La grille des tarifs est affichée dans les centres, et est révisable chaque année.

Le paiement des frais d'inscription s'effectue le jour de l'inscription et s'ajoute au règlement du forfait ou de l'abonnement choisi par l'adhérent. Les frais d'inscriptions (à hauteur de 12€) sont payables chaque année à la date d'anniversaire. Le règlement du badge d'accès (à hauteur de 15 €) s'effectue le jour de l'adhésion et s'ajoute au règlement du forfait ou de l'abonnement choisi par l'adhérent. Le badge d'accès est obligatoire, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. En cas de perte, de vol ou de détérioration du badge magnétique, un nouveau badge sera délivré à l'adhérent contre paiement de la somme de 15 €. Le règlement s'effectue au choix de l'adhérent, par chèque, espèces ou prélèvement automatique. Dans le cas d'un règlement par chèque, ou espèces, les cotisations sont payables d'avance. Dans le cas d'un prélèvement automatique pour abonnement annuel, les prélèvements sont fractionnés en 10 mensualités par prélèvement sur le compte de l'adhérent. L'adhérent s'engage à prévenir SWIMORLEANS de tout changement de domiciliation bancaire dans les meilleurs délais. En cas d'incident de paiement, le montant du prélèvement sera majoré du taux d'intérêt légal et devra être réglé directement au club par un autre moyen de paiement. En cas d'incidents de paiement répétés, SWIMORLEANS se réserve le droit de résilier le contrat aux torts exclusifs de l'adhérents et d'exiger le règlement des sommes restant dues. Tout arrêt de prélèvement pour résiliation des abonnements mensuels reconduits par tacite reconduction devra être signifié 1 mois avant la date de fin voulue.

Conditions du droit de rétractation vente en ligne :

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'Internaute dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter du jour de son achat.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, ce délai de rétractation n'est pas applicable notamment :

Pour un service totalement exécuté avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec votre accord ou votre demande expresse. Un service peut être considéré comme exécuté si vous avez fait une réservation d'activité, mais que vous n'avez pas profité de la prestation et ce, sans annulation.

Modalités d'exercice du droit de rétractation :

L'Internaute peut notifier sa décision de se rétracter du présent contrat au moyen d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse suivante et ce dans les 14 jours après avoir reçu sa commande :

- par voie postale : SWIM ORLEANS - 5 rue Jean Baptiste COROT 45100 ORLEANS

- via le contact en ligne

Effets de la rétractation :

Dans l'hypothèse où l'Internaute respecte la procédure de rétractation décrite ci-dessus, le remboursement a lieu dans les 14 jours suivant la date de réception de la notification de rétractation. Le remboursement s'effectue soit par carte bancaire, espèces ou chèque.

Article 6 – Règlement intérieur

Il est formellement interdit de circuler librement dans le centre sans y avoir été autorisé par un membre de la SAS EAU SWIM HOME. Les adhérents doivent respecter les consignes d'hygiène affichées dans les Swimcenter. Présentation obligatoire d'un badge d'accès valide avant chaque participation aux cours. Il est interdit de pénétrer dans le bassin sans y avoir été autorisé par le coach aquatique. L'adhérent déclare se conformer au présent règlement intérieur affiché, y adhérer sans restriction ni réserve, et de respecter les consignes suivantes : Avant de pénétrer dans le bassin, les baigneurs doivent prendre une douche savonnée et passer par le pédiluve. Il est interdit de pénétrer sur la plage chauffée et habillée. Le pédiluve ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles pour lequel il est conçu. Interdiction de courir sur la plage et plonger en dehors des zones réservées à cet effet. Interdiction de cracher, de fumer, de mâcher du chewing-gum ou d'abandonner des aliments. Les animaux sont interdits dans l'enceinte du bâtiment. Le public, spectateur, visiteurs ne fréquentent que les zones qui leur sont réservées. L'accès aux zones baigneurs est interdit aux porteurs de lésions cutanées suspectes, non munie d'un certificat de non contagion. Les adhérents doivent s'équiper de maillot de bain autorisé par la réglementation (t-shirt manches longues, shorts, bermuda et tout autres vêtements longs interdits). Le bonnet de bain est obligatoire pour les cours d'apprentissage de la nage pour enfants et adultes. La circulation dans la zone des vestiaires s'effectue exclusivement pieds nus ou avec des claquettes uniquement réservées à l'usage de la piscine. Chaque adhérent aura sa propre paire de chaussons aquatiques pour la pratique des différentes activités dispensées au sein du Swimcenter

Article 7 – Assurance - Médiateur

SWIMORLEANS demande à ses adhérents de respecter l'ensemble des consignes de sécurité et de bonnes utilisations des équipements et reste à leur disposition si besoin.

L'adhérent est invité à souscrire une assurance complémentaire couvrant plus particulièrement les risques liés aux activités sportives dispensées dans les Swimcenter.

Conformément à l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984, SWIMORLEANS informe

L'adhérent de son droit de souscrire une assurance « individuelle accident » qui couvrira toutes les activités qu'il est susceptible de pratiquer au sein de SWIMORLEANS,

Il est entendu que cette garantie est facultative, et reste à la charge entière de l'adhérent. COMMISSION MFC MEDIATION FRANCHISE-CONSOMMATEURS
Vous avez la possibilité de saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) . Médiation Franchise-Consommateurs 29 boulevard de Courcelles 75008 Paris Tel : 01.53.75.22.25 Mail : Info@franchise-fff.com

Article 8 – Irrévocabilité de l'adhésion

La signature du contrat d'adhésion engage irrévocablement l'adhérent,

Un contrat ne peut en aucun cas, faire l'objet par l'adhérent d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, sans l'accord préalable de SWIMORLEANS.

Article 9 – Gestion données personnelles – RGPD

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal et la Directive Européenne du 24 octobre 1995. A l'occasion de l'utilisation du site swimorleans.fr, peuvent être recueillies : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site swimorleans.fr, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur. En tout état de cause Swim Orléans ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de certains services proposés par le site swimorleans.fr. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site swimorleans.fr l'obligation ou non de fournir ces informations. Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en effectuant sa demande écrite et signée via mail ou courrier, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée. Aucune information personnelle de l'utilisateur du site swimorleans.fr n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données. Un délégué à la protection des données : Pascal BOUCHERON, swimorleans@gmail.com, est à votre disposition pour toute question relative à la protection de vos données personnelles. Sinon nous vous invitons à consulter le site : <https://www.cnll.fr/>